

**XCI.**

*Le Prince d'Orange à Wesenbeke. Le capitaine Spierinck a été mis en prison à Wesel, c'est pourquoi le Prince se plaindra au magistrat de ladite ville. Cruauté envers les habitants de Deventer. Sans avoir les moyens de paiement, le Prince ne pourra venir en aide. Que Wesenbeke prenne garde à sa sûreté. Discours de Geldorpius à imprimer. Bodleian library Oxford. Ms. St. Amand 4 fol. 3.*

1571, le 11<sup>e</sup> Janvier.

Wesenbeke, Depuis mes dernières du Vije de ce mois j'ay à ce matin receu vostre lettre du V<sup>e</sup> d'icelluy, et quelques deux ou trois heures après encoires une aultre vostre du iij<sup>e</sup> de ce mesme mois, bien marri d'entendre par icelle l'emprisonnement du capitaine Erhart Spierinck en la ville de Wesel, sans toutesfois qu'il ayt (ainsi que je veulx croire) leur donné aucune occasion pour ce faire, ains seulement soubz prétexte qu'il auroit se voulu mesler des entreprinses et affaires qui puis aucuns jours seroient esté occurrentes en ces quartiers là, dont j'ay trouvé bon et à propos que vous luy auez donné commission de ma part telle que me mandez, afin que par là il puisse monstrer que ce qu'il en peult avoir fait a esté par ma charge, pour me servir de luy contre mon ennemy le Duc D'Alve. Chose qui par tout droict divin et humain m'est licité et permis, oires que je voys assez qu'il n'est ainsi entendu en ce quartier là, qui sera cause que je me déporteray d'escrire au Duc de Julliers pour la délivrance dudit Spierinck, craignant que cela pourroit augmenter l'aigreur, et reculer d'autant son fait, ne vuellant toutesfois cependant (pour de mon costé luy faire toute l'assistance possible) délaisser d'en escrire à ceulx du Magistrat dudit Wesel, ainsi que je faiz par mes lettres que vous voyez cy jointes si cela luy pourra ayder.

D'aultrepart comme par mesdis dernières je vous ay

escript, je ne scauroys assez exprimer la douleur et ressentement que j'ay d'entendre ce misérable et inhumain traitement que recoipvent ces pources gens de Vénus, avecq augmentation de jour à aultre de si horribles et non jammais ouyes cruaultez, comme par vosdis lettres vous me mandez, et que par les extraictz qui y sont esté jointz j'ay peu veoir. Et suis par là d'aultant plus esmerueillé que ces aultres villes, mesmement celles lesquelles ne sont chargées de garnison, ne prennent de cecy aultre occasion pour entendre à leur liberté et délivrance. Laquelle le tout bien considéré ilz ont en leur main, moyennant que ayans regard à l'équité et justice de leur cause ilz s'y employassent d'ung coeur délibéré et viril, se despouillant ung jour de toutes ses affections et passions particulières, et signamment de ce couraige tant efféminé, qui les met en mespris et dérision enuers toutes aultres nations, au lieu que leurs ancestres, pour avoir tousjours si vaillamment maintenu et deffendu leurs droictz et libertez, en sont esté reclamez par tout le monde, ainsi que tant d'histoires nous tesmoignent. Car quelle aultre chose les empeche de secouer de leurs espales ce pesant fardeau de seruitude dont ilz se plaignent si fort, cependant que l'ennemy est encoires si peu pourveu de gens pour les résister ou assiéger, bien asseurez qu'il ne pourra pour cest effet retirer ses garnisons des lieux où pour seureté et establissement de sa tyrannie il est constraint les avoir et tenir. Jointement que après quelques debvoirs en cest endroict par eulx faictz, et me donnans aucun moien d'argent, j'auroy espoir avecq l'ayde de ce bon Dieu leur donner tel secours que du costel de l'ennemy ilz n'auroyent plus que craindre, que aultrepart aussi et eulx se monstrans tousjours si retifz et demeurans en leur couraige accoustumé, c'est folie d'estimer que je pourroys leur mener les gens de guerre qui seroyent requiz tant pour ce que doiz le commencement. Je vous ay tousjours mandé je n'ay point ung seul solz pour ce faire, que aussi par ce que ces gens de guerre ayantz esté une fois deceuz, quant ilz ont veu

que toutes ces villes me sont esté serrées, et que maintenant il n'y at en cela plus grande apparence ilz ne voudroyent à la légière se mettre en dangier si évident, et se peuvent partant tout assurer que là où eulx ne voudront faillir à eulx mesmes je ne fauldray de les secorder en tout ce que mon pover se pourra étendre. Et cependant vous ferez bien de vous tenir en lieu que trouverez le plus seur pour vostre personne, et que faictes aussi bonne garde de voz papiers, que nul inconvenient n'y advienne. Et comme par mes précédentes je vous ay escript vous ne m'envoyerez si souvent ces messaigiers, si ce n'est pour chose d'importance, veu que toutes ces advertences telles quelles ne nous peuvent aucunement servir. Je seray bien content que Mre Henri Geldorpius face imprimer le discours <sup>1</sup> dont me parlez, moyennant qu'il ne contienne chose laquelle pourroit offenser la Maté Impalle, Princes ou estatz de l'Empire et aussy qu'il ne s'imprime sur mon nom, pour raisons. Celluy à qui vous aviez délivré mon cheval n'est point encoires arrivé, et a délivré ses lettres en chemyn au porteur de cestes, qui me les a apporté. Surquoy je prie Dieu vous avoir en sa sainte garde. De Dillenberch ce X<sup>e</sup> jour de Janvier 1571.

Vostre bon amy  
GUILLAUME DE NASSAU.

*A Mre Jacques de Wesenbeke  
Docteur en droict mon bon amy.*

R. Essen die 25 Januarij. respondi 27 <sup>2</sup>.

Depuis mes lettres escriptes ne veulx délaisser aultres-fois vous dire, que estans les affaires en ces termes, et que ce nonobstant ces villes samblent demander ma venue avecq quelque bon nombre de gens de guerre soubz espoir qu'ilz donnent que alors, et me voyantz en campagne ilz me donneront entrée, vous considérez assez le

<sup>1</sup> Conf. aussi No. CIII et CX.

<sup>2</sup> Notice de Wesenbeke.

pou de fondement que l'on peult faire sur cela, car je vous ay tant de fois escript combien il est impossible de faire marcher ces gens de guerre, n'est qu'ilz voyent promièrment quelques villes s'estre rendues à nostre déuotion et que quant et quant j'ay aussy de l'argent pour les mectre en campagne. En quoy (ayant bien considéré le tout) je treuve que en l'ung et en l'autre ilz ont très-grande raison.

Car ayantz désià esté par deux ou trois fois abusez de telles persuasions et promesses, dont toutesfois quant ce vint au poinct ces villes ne faisoient aucun samblant, ainsi qu'il est notoir à tout le monde, ce seroit bien grande folie se remectre arrière en choses, dont ilz seroient asseurez ne povoir recueillir que honte et vergoigne. Et que aussy aultrement de moy je n'ay point ung seul solz pour ce faire ainsi que je vous ay dict par tant de fois. Parquoy puisqu'il n'y a plus aucun espoir de Vénus, l'on pourroit regarder si toutes ces aultres villes circumvoysines que me dénommez i vouldroyent à cela entendre et se peuvent tout asseurer que s'estant ainsi rendues, elles trouveront en ces quartiers-là de piétons assez pour s'en ayder et de moy, j'espère bien les venir secourir de si bonne heure que mal ne leur aduiendra. Mais que eulx se mectent premièrement en debvoir, et le plustost le mellieur s'ilz ont éminé<sup>1</sup> de le faire, pour par trop longuement trainer cecy, point perdre aultres occasions qui se pourroient présenter. D'aultrepart aussy ne seroit aucunément conseillable que je fisse aucune levée devant que ces villes se seroient rendues, par ceque le Duc d'Alve estant comme sçavez plus fort que nous, en recouvreroit en peu de temps beaucoup plus grand nombre.

Datum ut in litteris 11 Jarij.

J'ay fait compter à ce messaigier  
deux dallers et demy.

Au revers: R. Essen die 25 Januarij, respondi 27<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> l'intention.

<sup>2</sup> Notice de Wesenbeke.

